

Aureilhan ^{n°3}

Bulletin d'Information Municipale

Septembre 2014

Dossier : C'est la rentrée !

→ page 3

Animation de la Cité

Demandez les programmes des Fêtes d'Aureilhan et de la saison culturelle (septembre-décembre 2014)

La 4^{ème} Rencontre avec les associations aureilhanaises

Le lancement de la saison culturelle à l'Espace Culture et Loisirs d'Aureilhan (E.C.L.A.)

Travaux et aménagements

Entretien et travaux des mois de Juillet et d'Août :

- La réfection de la voirie des allées des Glycines et des Sauges

- L'entretien des espaces publics par les agents du Centre Technique Municipal

Le Conseil... et les Brèves

« Le Conseil Municipal a décidé... »

La commémoration du 70^{ème} anniversaire de la Libération

La réception du LP5 FOSCANI

L'étude du Quartier Saint Martin

L'Editorial du Maire



Bulletin d'Information Municipal

Directeur :
Yannick BOUBÉE

Rédacteur :
Isabelle CHEDEVILLE

Ont collaboré à ce numéro :
Emmanuel ALONSO
Maxime LAFFAILLE
Richard TOME

Mise en page et Impression:
Graphicom

Mairie d'AUREILHAN
Place François Mitterrand
BP 40
65800 AUREILHAN
Tél : 05 62 38 91 50
Fax : 05.62.38.91.59
mairie.aureilhan@ville-
aureilhan.fr

Une belle priorité, l'Education

Il y a quelques jours, je croisais une vieille dame, l'une des dernières « Castors » historiques, lors de sa promenade quotidienne ; elle me fit cette confiance : « tu sais Yannick, nous n'avons pas eu d'hiver, nous n'avons pas eu d'été, nous aurons un bel automne et les beaux jours sont devant nous ». Consterné par tous les événements que nous rapportait la presse nationale, je me disais donc que le pire n'est jamais certain... Acceptons volontiers l'augure de cette respectable ancienne que tous regardent et écoutent avec tendresse, parce que sincérité et gentillesse caractérisent ses propos empreints de sagesse.

Et pour l'instant, comme bien souvent, elle a raison. Le 2 septembre, jour de rentrée scolaire, le ciel était bleu au-dessus des cinq écoles maternelles et élémentaires de la Commune. Il faut le savoir, une certaine appréhension envahit toujours professeurs des écoles, agents communaux et élus en cette période particulière : est-ce que tout sera prêt pour proposer aux élèves les meilleures conditions d'accueil et d'enseignement ? Le professionnalisme des uns, l'expérience des autres, les efforts et la bonne volonté de tous ont permis à cette rentrée de se dérouler sans anicroche. Les Temps d'Activités Périscolaires ont également débuté sans souci car, forte de son expérience réussie l'an passé, la Maison des Jeunes et de la Culture a su proposer un programme varié aux enfants qui vont de découverte en découverte. Ici, les « rythmes scolaires » ne sont plus « nouveaux » et les activités qu'ils ont générées sont particulièrement suivies car appréciées. Les témoignages des enfants et de leurs parents en juin dernier étaient éloquentes. Comme quoi, le pire n'est jamais certain...

Il est vrai que l'éducation a toujours été une des priorités des municipalités qui se sont succédées dans notre ville depuis plus de 50 ans maintenant. Hors les salaires des professeurs des écoles assurés par le budget de l'Education Nationale, les Communes assument tout le reste. Absolument tout. Depuis la construction des écoles, leur entretien, la fourniture d'énergie, etc, jusqu'aux crédits pédagogiques. Bien sûr, ce sujet si important, celui de la qualité de l'environnement que nous offrons aux équipes pédagogiques et aux élèves, ne peut

pas s'appréhender uniquement d'un point de vue comptable. Ce serait trop réducteur. Pour autant, les chiffres ne mentent pas et ils permettent d'évaluer une politique publique.

Savez-vous combien notre ville consacre à l'éducation ? 1 640 euros par élève d'école maternelle, 855 euros par élève d'école élémentaire. Sur 100 euros d'impôt local payés, 25 sont dédiés exclusivement aux cinq écoles ; ne rentrent pas dans ces ratios les dépenses afférentes aux garderies, aux restaurants et transport scolaires notamment. Telle est la réalité d'un choix voulu et assumé : celui de contribuer à préparer au mieux l'avenir de notre jeunesse.

Et parce que nos actes sont conformes à nos discours, nous avons poursuivi cet été le programme de réhabilitation de nos établissements scolaires. En effet, la première tranche des travaux de rénovation du groupe scolaire des Cèdres vient de s'achever dans les délais impartis : 210 000 euros ont été investis pour le changement des chaudières, l'optimisation du réseau de chauffage et le renouvellement des sols. J'ai plaisir à dire que l'Etat nous a très bien accompagnés financièrement pour ces travaux justifiés par des préoccupations d'économie d'énergie, d'hygiène et de sécurité. Quant aux élèves de l'école maternelle des Cèdres, ils ont été ravis de découvrir un beau préau extérieur (70 000 euros) qui élargira leur espace de divertissement par mauvais temps. Vous le voyez, la Commune continue à investir et est soutenue. Comme quoi, le pire n'est jamais certain...

Avec mes souhaits d'un bel automne,

Bien cordialement,

Yannick BOUBÉE, Maire

Le 1^{er} Forum de l'Intérim des Hautes Pyrénées

Le premier Forum du Recrutement « spécial Intérim » a été organisé le vendredi 20 juin 2014 au Centre Jean Jaurès à AUREILHAN. Plus de 700 visiteurs ont envahi les allées du forum en milieu de matinée.

Cette première édition s'est articulée autour d'entretiens de recrutements sur le type de « jobs dating ». Les demandeurs d'emploi étaient invités, non seulement à déposer leur Curriculum Vitae sur les différents stands, mais aussi, et c'était bien là le véritable intérêt de cette manifestation, à participer à de véritables entretiens d'embauche, dans l'objectif de décrocher un contrat de travail temporaire sur l'un des plus de 270 postes à pourvoir de manière immédiate sur ce forum.



Dossier : C'est la rentrée !



Ci-dessus de gauche à droite, les élèves de l'école maternelle Marcel Pagnol, leur professeur, Yannick BOUBÉE, Maire et Simone GASQUET, Maire-Adjoint.

Une rentrée réussie !

La rentrée s'est bien passée dans notre Commune : c'est ce qu'ont pu constater Yannick BOUBÉE, Maire et Simone GASQUET, Maire-Adjoint.

Plus de 560 élèves ont repris le chemin de leurs écoles respectives où ils ont été bien accueillis par leurs maîtresses et leurs maîtres. Les services périscolaires fonctionnent également : restauration, transports, garderie et Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE).

Les « nouveaux » rythmes scolaires avaient déjà été mis en application dans notre collectivité depuis 1 an ; c'est donc sans aucune appréhension que les équipes pédagogiques, les élus, les élèves et les parents ont abordé la nouvelle année scolaire. En effet, la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC), avec les qualités d'animation qui lui sont largement reconnues, offre dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) des animations riches et variées qui permettent aux enfants de découvrir de nouveaux horizons.

Les nouveautés de la rentrée :

Réhabilitation du Groupe scolaire des Cèdres

La 1^{ère} phase de travaux réalisée cet été a été dédiée à la réfection des sols des salles de classe, au remplacement des chaudières et à l'optimisation du réseau de chauffage.

Ainsi, de nouveaux revêtements de sols ont été posés dans les salles de classe de l'école maternelle des Cèdres.

Ce sol souple répond à la fois aux normes de sécurité, d'hygiène, de confort et d'esthétique.

La poursuite de ces travaux significatifs de rénovation interviendra à l'été 2015, de façon à limiter les éventuels coûts de transfert et à préserver les conditions d'accueil et d'enseignement.

Installation d'un préau à l'école maternelle des Cèdres

L'installation d'un préau, souhaité depuis plusieurs années, à l'école maternelle reste le changement le plus visible à ce jour pour les enfants ; cet aménagement offrira un espace de loisirs supplémentaire de 112 m² aux élèves lorsque le temps ne sera pas clément.



Le nouveau revêtement de sol du préau intérieur de l'école maternelle des Cèdres.



Le nouveau préau de l'école maternelle des Cèdres



École Joliot-Curie

En Bref dans nos écoles

Les fresques TAP aux écoles Joliot-Curie et Lamartine

Dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) mis en place par la Mairie et organisés par la Maison des Jeunes et de la Culture d'Aureilhan, des fresques ont été peintes par les enfants des écoles élémentaires Lamartine et Joliot-Curie. Du bel ouvrage !



École Lamartine

Animation de la Cité

Demandez le Programme !

Vous retrouverez en encart dans ce Bulletin Municipal :

- Le programme des **Fêtes d'AUREILHAN 2014**
- Le programme de la **saison culturelle de septembre à décembre 2014.**



Crédits photos: Anne-Lise GAILLARD

La réunion avec les associations du 27 août

Afin de préparer la «Rencontre avec les associations aureilhanaises», événement incontournable de la rentrée, la Municipalité a organisé une réunion avec tous les responsables associatifs. Cette réunion a été animée par Simone GASQUET, Maire-Adjoint, Yves CARRIÉ, Myriam LAGARDE, Anna MECA, Nicole CASTELLA et Albert LASBATS, Conseillers Municipaux.

La 4^{ème} Rencontre avec les associations aureilhanaises du 6 septembre

La quatrième édition de la « Rencontre avec les associations aureilhanaises » a connu un beau succès le samedi 6 septembre. Un public nombreux s'est pressé autour des responsables associatifs et des éducateurs pour demander d'utiles renseignements. A l'issue de la manifestation, la Municipalité a convié l'ensemble des bénévoles à partager le verre de l'amitié, pour les remercier de leur fidèle engagement.



Crédits photos: Olivier Furlan



Ci-dessus de gauche à droite, Virginie FAVERON, Maire-Adjoint, Yannick BOUBÉE, Maire, Yves CARRIÉ, Conseiller Municipal et les responsables associatifs.

Le lancement de la saison culturelle organisée par la Maison des Jeunes et de la Culture le 12 septembre

Le lancement de la saison culturelle 2014-2015 s'est déroulé le vendredi 12 septembre. De nombreuses personnalités et élus étaient réunis autour de la nouvelle présidente de la Maison des Jeunes et de la Culture, Madame Laurie LAPORTE.

Une présentation des spectacles de la saison culturelle à venir, a ainsi été faite. De la Féria avec « Gypsie Live », le 3 octobre, aux histoires de « Noël et Cie », le 14 décembre, en passant par le concert d'Edmond DUPLAN le 7 novembre, l'éclectisme et la nouveauté sont les maîtres mots de la MJC, pour cette nouvelle rentrée. Encore une programmation de qualité !



Crédits photos: Annie Aguado

De gauche à droite, Simone GASQUET, Maire-Adjoint, Yannick BOUBÉE, Maire et Laurie LAPORTE, Présidente de la Maison des Jeunes et de la Culture d'Aureilhan.

Travaux et aménagements

La réfection de la voirie des allées des Glycines et des Sauges



Dans le cadre du plan pluriannuel de rénovation de la voirie communale, les travaux de réfection des allées des Glycines et des Sauges se sont déroulés durant l'été.

La première partie des travaux a été dédiée à la réfection des réseaux : le Syndicat Adour Coteaux a remplacé des conduites d'eau potable, GRDF et le Syndicat Intercommunal Adour Alaric ont rénové respectivement les réseaux de gaz et d'assainissement.

La Ville a ensuite fait procéder à la réfection de la chaussée dont le profil a été modifié pour faciliter l'évacuation des eaux pluviales. Les Services Techniques ont été chargés de la maîtrise d'œuvre et de la coordination des interventions des gestionnaires de réseaux.



Ci-dessus : les allées des Glycines et des Sauges pendant et après les travaux.



Ci-dessus de gauche à droite, Emmanuel ALONSO 1^{er} adjoint chargé de l'urbanisme, Yannick BOUBÉE, Maire, Serge DUTHU, Directeur Adjoint des Services Techniques, Francis MALHOT, Adjoint d'Exploitation et Pierre MONJANEL, Chef d'Agence Sud-Ouest de l'entreprise Colas, lors de la réception des travaux.

L'entretien des espaces publics par les agents du Centre Technique Municipal

Durant l'été, les Services Techniques ont continué à entretenir les différents espaces verts de la Ville.

Avant le début de la saison de rugby et de football, les stades ont été préparés : arrosage, aération des sols, regarnissage et mise en terre d'engrais. Ce traitement en profondeur des terrains permettra une utilisation optimale durant toute la saison.

Pendant la période estivale, les massifs ne souffrent d'aucune négligence. Cet entretien est assuré par les jardiniers municipaux.

La période estivale est également propice aux travaux de tonte. Les agents parcourent ainsi tous les quartiers de notre Commune pour entretenir les espaces publics.



Ci-dessus : Arrosage par les agents communaux à l'Espace Culture et Loisirs.



A gauche, les travaux de tonte par les Services Techniques aux abords de la Maison du Temps Libre...

...et à droite au Stade de Football de l'Adour.



Expression des oppositions

DESENGAGEMENT DE L'ETAT

MAIS OÙ LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT VA-T-ELLE NOUS MENER ?

Lors du dernier conseil municipal a été adoptée, sur proposition de Monsieur le Maire, une motion de soutien à l' action de l' Association des Maires de France pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat, révélant le malaise et l'inquiétude de l'ensemble des Maires de notre pays.

Le constat qui est dressé dans cette motion est sans appel et les conséquences dramatiques :

« Dans le cadre du plan d'économie de 50 milliards d'euros décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'état sont en effet appelés à diminuer de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017 soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017. Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'Association des Maires de France prévient que les collectivités ne pourront absorber une contraction aussi violente de leurs ressources. »

Comment notre collectivité va-t-elle compenser le manque de ressources qu'entraîne cette baisse sans précédent des subventions de l'état ?

Combien cela va-t-il représenter de points de fiscalité à faire supporter à nos concitoyens en 2015?

Alors même que beaucoup d'entre nous ouvriers, employés, retraités qui constituent une grande majorité de la population de notre commune se voient soumis cette année pour la première fois à l'impôt sur le revenu et à une baisse sans commune mesure de leur pouvoir d'achat.

Notre groupe AUREILHAN-Citoyens, qui a voté bien évidemment cette motion, veillera à ce que les mesures prises par la municipalité de gauche, destinées à combler ce déficit considérable pour les finances d'Aureilhan, impactent le moins possible le budget des ménages de nos concitoyens.

Nous veillerons à garantir vos intérêts, au-delà de toutes polémiques partisans, parce qu'il n'est plus temps de perdre du temps. Que les AUREILHANAIS sont légitimement inquiets, face à la politique sans boussole d'un président et d'un gouvernement à la dérive, qui ne se souviennent même plus qui les a porté au pouvoir.

**Jean-Marc LACABANNE et les membres du Groupe d'opposition AUREILHAN Citoyens,
Mr André BOYRIE - Mme Myriam LAGARDE-Mme Françoise MAZOUÉ.**

Espace réservé au Groupe 100% à Gauche
qui n'a pas fait parvenir de tribune pour ce Bulletin Municipal

Expression des groupes de la majorité

Voilà maintenant 6 mois que vous nous avez renouvelé votre confiance, 6 mois au cours desquels nous avons poursuivi notre travail, fidèles à notre cap et à nos priorités : poursuivre nos efforts en matière d'éducation, dessiner les modes de déplacements de demain, cultiver le bien vivre-ensemble dans une Ville où il fait bon vivre.

Notre majorité municipale est animée par la volonté de maintenir un service public de qualité malgré un contexte difficile, marqué notamment par la raréfaction de l'argent public. Pourquoi nous vous indiquons ceci ? Parce que cette année et pour la première fois, notre Commune a subi une diminution significative des dotations de l'Etat, baisse de 2,35 % (31 819 € sur 1 348 761 €) qui représente l'équivalent de plus d'un point de fiscalité.

C'est pourquoi le 26 juin, afin d'alerter les pouvoirs publics, toutes nos sensibilités ont voté la motion de soutien à l'Association des Maires de France qui dénonce, avec raison, l'amputation prévisionnelle progressive des dotations, qui aura de graves conséquences pour les territoires, les habitants et les acteurs économiques.

Pour autant, nos regards restent fixés sur notre feuille de route et nous continuons, à ce jour, de dérouler notre programme avec pragmatisme. En cette période de rentrée scolaire, et ceci reflète notre attachement à nos engagements, l'éducation a été à l'honneur avec la réalisation de la première tranche de la réhabilitation du groupe scolaire des Cèdres (sols et chauffage), accompagnée de la construction d'un préau pour l'école maternelle des Cèdres.

En matière d'infrastructure routière, des travaux d'aménagements ont été également menés à bien, dont la réfection de la voirie des allées des Glycines et des Sauges, au quartier des Castors.

Au-delà des investissements matériels, parce qu'il est nécessaire de s'évader des habitudes ou turpitudes du quotidien, nous souhaitons poursuivre la diffusion d'une culture éclectique et ouverte à tous, grâce au partenariat avec la Maison des Jeunes et de la Culture, qui propose une programmation particulièrement intéressante pour cette saison 2014/2015.

Proches de vous, transparents, sérieux, nous restons toujours à votre écoute, pour que nos actions soient utiles et efficaces.

Avec nos souhaits d'une bonne rentrée à tous,

**Pour le Parti Socialiste,
Claude PAHU**

**Pour le Parti Communiste,
Simone GASQUET**

**Pour Europe Ecologie- Les Verts,
Yves CARRIÉ**

Le Conseil... et les Brèves

Le Conseil Municipal a décidé :

Le 28 mai 2014

- De demander une subvention au titre de la réserve parlementaire pour la construction d'un préau au Groupe scolaire des Cèdres
- De demander une subvention au titre de la réserve parlementaire pour les travaux de récupération des eaux pluviales et de réfection totale de chaussée dans le quartier des Castors
- D'attribuer des marchés relatifs à la réhabilitation du Groupe scolaire des Cèdres
- D'attribuer le marché de construction d'un préau couvert au Groupe scolaire des Cèdres
- D'attribuer le marché des travaux d'aménagements des allées au quartier des Castors.
- De dénommer la voie de desserte du lotissement « La Chartreuse », rue «Lucie AUBRAC».

Le 26 juin 2014

- D'adopter la motion de soutien à l'Association des Maires de France (AMF) pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse des dotations de l'Etat
- De demander une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2014 pour la réhabilitation et l'extension des vestiaires de football du stade de l'Adour.
- De réviser la participation des Communes de résidence aux frais de fonctionnement des écoles pour l'année scolaire 2014/2015.
- De réviser les tarifs du restaurant scolaire, des garderies, des Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole, du transport scolaire et des Accueils de Loisirs Sans Hébergement.

Brèves

La commémoration du 70^{ème} anniversaire de la Libération

Pour se souvenir et rendre hommage les Anciens Combattants, les Sapeurs Pompiers d'AUREILHAN, des délégués du Comité Départemental de la Résistance et des élus de la Commune se sont réunis autour du Monument aux Morts, Place de l'Eglise.



Crédits photos: Stéphane PAHU

La réception du LPS FOSCANI

Dans le cadre des Trophées Lilian LACABANNE organisés par le BALS Rugby, la délégation roumaine du LPS FOSCANI a été invitée par la Municipalité à venir partager un moment de convivialité autour des valeurs de l'ovale.

La Commune d'AUREILHAN a remis à Aurel BÂCU, responsable de la délégation roumaine du rugby de FOSCANI, un trophée en souvenir de son passage à AUREILHAN.



De gauche à droite, Aurel BÂCU responsable de la délégation roumaine, Simone GASQUET et Emmanuel ALONSO Maires-Adjoints lui remettant le trophée, en présence de personnalités et d'élus de la Commune.

L'étude du Quartier Saint Martin

Dans la continuité du plan de référence établi en décembre 2013 pour fixer les grands principes d'organisation du quartier Saint-Martin, la Municipalité a missionné un bureau d'études pour avancer sur la réalisation.

En considérant que la majorité des terrains est détenue par des propriétaires privés, l'ambition de la Municipalité est d'animer et de créer une dynamique afin de pouvoir réaliser une première tranche d'aménagement.

En s'appuyant sur les compétences techniques du bureau d'études, chaque partie (collectivité, propriétaires, usagers, etc...) pourra, avec ce travail, s'impliquer dans un projet à dimension collective.



La délégation roumaine du LPS FOSCANI et les représentants du BALS Rugby étaient accompagnés par des élus devant la Mairie d'AUREILHAN.